

Végétalisation : Deux nouvelles ventes de plantes de la pépinière municipale

Les 13 et 20 octobre 2018 dans les 7e et 3e arrondissements, plus de 6000 plantes issues des surplus de la production du Centre de production horticole de Paris seront mises à la vente. L'occasion pour les Parisiennes et les Parisiens de continuer à végétaliser leur environnement.

La Ville de Paris produit 2,5 millions de plantes par an pour les jardins, les cimetières, la voirie, les bois... Pour être certain de répondre aux besoins, le Centre de production horticole réalise chaque année un léger excédent de production d'environ 50.000 plantes (2% de la production totale). Cet excédent était auparavant, essentiellement, broyé ou composté pour améliorer le sol de la pépinière.

Depuis quelques années, c'est sous la forme de ventes à prix modiques que la Ville de Paris a décidé de mettre à la disposition des Parisiens ce surplus. Ainsi, des végétaux de qualité à petits prix sont proposés aux Parisiens pour végétaliser les balcons, les cours d'immeuble ou encore les rues via le permis de végétaliser.

Les deux prochaines éditions auront lieu :

- **le samedi 13 octobre 2018**, de 10h à 15h, au **jardin Catherine-Labouré (7e)**
- **le samedi 20 octobre 2018**, de 10h à 15h, **devant la Mairie du 3e, rue Eugène Spuller (3e)**

Plus de 6000 plantes seront proposées aux Parisiens lors de ces deux journées, soit 3000 plantes aromatiques (mélisse, persil, origan, sarriette, cerfeuil, etc.) et différents Sedum en godets au prix de 1€ l'unité.

Les horticulteurs de la Ville seront présents pour répondre à toutes les questions et partager leurs meilleurs conseils de culture.

« Les ventes de plantes de la pépinière municipale, comme les distributions gratuites de graines et de bulbes sont toujours un grand succès. Elles témoignent de l'intérêt des Parisiennes et des Parisiens pour le fleurissement et la végétalisation de leur ville » se réjouit Pénélope Komitès, adjointe à la Maire de Paris chargée des Espaces verts, de la Nature en ville, de la Biodiversité, de l'Agriculture urbaine et des affaires funéraires.